

# Dépôt de matériaux sur le domaine public

Cette demande devra parvenir à la Direction des Services Techniques dans un délai de 2 semaines avant la date de démarrage des travaux.

## Prescriptions générales

- La Ville est chargée de la conservation du patrimoine voirie.
- À ce titre, elle dispose de pouvoirs de police qui lui permettent d'assurer la commodité et la sûreté de la circulation sur les voies publiques.
- La durée maximum de l'autorisation ne pourra excéder 15 jours, renouvelable par demande expresse.
- Toutes les dispositions doivent être prises pour que la voirie ne puisse être détériorée par le dépôt de matériaux.
- La réparation des dégradations occasionnées à la voirie est à la charge du titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine public.

## Prescriptions particulières

**Cette demande d'occupation temporaire est soumise à un tarif de droit de voirie ( [annexe des tarifs](#)).**

- Le dépôt de matériaux est sous la surveillance et la responsabilité du demandeur.
- Le dépôt de matériaux ne pourra pas être fait sans l'obtention préalable de l'autorisation de la Ville, auquel cas des sanctions pénales seront appliquées.
- Le dépôt de matériaux devra faire l'objet d'un balisage de pré-signalisation ainsi que d'un dispositif rétroréfléchissant avec feux de stationnement en amont et en aval. L'ensemble devra être nettement visible de nuit comme de jour.
- Le dépôt de matériaux sera installé sur un emplacement de stationnement quand il se trouve sur la chaussée d'une voie.
- Dans tous les cas, le dépôt de matériaux ne doit pas gêner le passage des piétons, quel que soit son positionnement. Une largeur de passage de 1,40 m doit être réservée à cet effet.
- Le dépôt de matériaux ne doit jamais entraver le libre écoulement des eaux, ni porter atteinte à la sécurité des piétons, ni être une gêne à la circulation.

Indique un champ requis

Vos coordonnées	
Nom de la société	<input type="text"/>
Numéro de SIRET	<input type="text"/>
Nom du responsable	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse de la société	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="78420"/>
Ville	<input type="text" value="Carrières-sur-Seine"/>
Courriel	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Votre demande	
Nom du bénéficiaire	<input type="text"/>
Adresse de la propriété	<input type="text"/>
Téléphone du bénéficiaire	<input type="text"/>
Date souhaitée de début du dépôt	<input type="text"/>
Date souhaitée de fin du dépôt	<input type="text"/>
Emprise de l'empiètement au sol (en m <sup>2</sup> )	<input type="text"/>

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Enregistrer

Documents

[CM - 2024 - Délibération sur les modifications des tarifs municipaux](#)

[CM - 2024 - Annexe modification des tarifs municipaux](#)